

10<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

10<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

LOT et Départements limitrophes .....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements .....	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d' — ).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**La République Allemande voudrait vivre. — La Société des Nations se déclare compétente. — Les accords financiers interalliés. — Les hostilités gréco-turques.**

Y aurait-il quelque chose de changé, ou plutôt en passe de changer, en Allemagne ?  
On pourrait le croire à en juger par l'activité dont font preuve les partis démocratiques, depuis l'assassinat d'Erzberger.

Sans doute la prudence est-elle précaution élémentaire et convient-il de modérer nos espérances. Cependant, ce meurtre politique semble avoir tiré les républicains allemands de l'apathie dans laquelle ils se complaisaient depuis trois ans bientôt.

Qu'on nous comprenne bien : l'Allemagne sera toujours l'Allemagne. Mais il y a quelque distance entre la Germanie des Ludendorff, des von der Goltz et celle qui tente de se dégager, sans grands efforts d'ailleurs, de l'emprise impériale, pangermaniste, pour s'orienter vers un régime démocratique.

La première ne ré-serve aucune possibilité de paix. Mal convaincue de sa défaite, ayant gardé le culte de la force, elle n'aspire qu'à la revanche. Son âme, n'ayant rien appris, est demeurée intacte : ce qui l'anime, c'est toujours l'esprit héréditaire de conquête, que les échecs subis n'ont point découragé mais stimulé.

La seconde permet quelques espérances, encore que légères : elle est composée de ceux que la guerre a instruits, de ceux qui ont perdu la foi en la puissance impériale et dont le cœur s'est ouvert aux idées libérales ; elle représente une ébauche d'évolution. Elle peut être un facteur de paix.

On l'a signalé souvent : l'Europe ne connaîtra point de tranquillité, la France devra rester sur le qui-vive, tant que le Reich n'abdiquera rien de son âme. Or, seuls les démocrates allemands peuvent, dans une certaine mesure, purifier les allemands de leur intoxication nationaliste.

Voilà pourquoi, ce réveil momentané de l'idée républicaine au delà du Rhin ne peut que nous être agréable. En principe, nous n'avons pas à intervenir dans les affaires intérieures de l'Allemagne ; du moins nous ne nous pas compliquer inutilement la tâche de ceux qui proclament la République allemande en danger et se donnent pour mission de la sauver.

Mais pour atteindre ce résultat, il ne suffit pas de traîner le cadavre d'Erzberger à travers les rues de Berlin, il faut mieux que des proclamations ; la conviction dans les idées, la volonté de vaincre !  
Malheureusement, on peut douter que l'énergie indispensable anime les Ebert, les Wirth, et même les leaders des partis de gauche.

Le Conseil de la Société des Nations s'est réuni lundi dernier à Genève pour être saisi officiellement par son président de la question de Haute-Silésie.

Le vicomte Ishii s'est borné à exposer tout objectivement le problème au Conseil.  
Aussi bien, dans cette première séance, ne s'agissait-il que de prendre une décision de principe : la Société des Nations acceptait-elle la mission qu'on lui confiait de régler le litige haut-silézien ?

La réponse a été affirmative.  
En se chargeant de cette tâche infiniment délicate, la Société des Nations a manifesté qu'elle ne voulait pas se laisser enterrer, qu'elle prétendait vivre.  
Souhaitons ardemment qu'elle aboutisse bientôt à un compromis acceptable par tous les intéressés.  
C'est peut-être décéder beaucoup.

Lundi dernier également, la Commission des Finances de la Chambre s'est réunie, interrompant ses vacances, pour reprendre ses travaux.  
Elle devait, sans délai, aborder l'examen du budget, déposé par le Ministre des Finances, avant la séparation du Parlement.

Mais, désireuse d'être fixée sur l'importance des versements que la France peut attendre de l'Allemagne, la Commission a modifié son programme : avant d'entreprendre l'étude des propositions de M. Doumer, elle a voulu connaître exactement la

teneur des accords financiers élaborés par la Conférence financière interalliée du 13 août dernier.

Passés un peu inaperçus, parce que conclus au moment où siégeait le Conseil Suprême, ces accords présentent une extrême importance : ils auront une répercussion immédiate sur le budget.

Or, ces accords ont apparu à la Commission tout à fait dommageables. Non seulement, la France ne recevrait absolument rien cette année sur le milliard de marks-or, versé par l'Allemagne, mais on prétend faire entrer en déduction, pour le paiement des frais d'entretien des troupes d'occupation, la valeur d'exploitation des mines de la Sarre.

La France ne peut souscrire à pareilles dispositions : les mines de la Sarre lui ont été remises en compensation de la destruction systématique de nos mines du Nord. On voudrait aujourd'hui tenir pour une source de bénéfices ce qui n'est qu'une légitime et insuffisante indemnité.

Aussi bien, cette décision de la Conférence financière est-elle en contradiction formelle avec une décision de la Commission des Réparations du 26 février dernier, interdisant à l'Allemagne de mettre la valeur des mines de la Sarre en balance avec les frais d'occupation.

La question est d'importance : si le point de vue de la Commission des Réparations est maintenu, la France a le droit de prélever 290 millions de marks-or sur le milliard qu'a versé l'Allemagne.

La Commission des Finances, en s'élevant avec force contre l'accord financier du 13 août, apporte au gouvernement un appui sensible pour repousser un projet par trop préjudiciable à nos intérêts.

Après quelques semaines de répit et de nouveaux préparatifs, les hostilités ont repris entre les Grecs et les Turcs sur le front d'Asie-Mineure.  
A l'heure actuelle la bataille fait rage.

Comme lors des précédentes rencontres, les communiqués des deux adversaires chantent victoire.  
Cependant, il apparaît que les troupes grecques ont subi quelques échecs, au moins momentanés. Mais les Turcs se heurtent également à de sérieuses difficultés. La situation reste donc obscure.

Le mieux est d'attendre quelques jours pour apercevoir de quel côté incline la victoire.  
M. DAROLLE.

## INFORMATIONS

### Dissoudra-t-on le Reichstag ?

Suivant certaines informations, la dissolution du Reichstag est considérée comme le seul moyen d'éclaircir la situation.

### Expulsera-t-on princes et généraux suspects ?

On aurait l'intention de décréter l'expulsion des Hohenzollern, ainsi que des généraux de l'Empire tels que Ludendorff, von der Goltz et autres, Lettow von Vorbeck, qui se sont compromis par des manifestations monarchistes. C'est là une mesure courageuse à laquelle démocrates et socialistes allemands applaudiraient avec enthousiasme.

### La paix est signée entre les Etats-Unis et la Hongrie

La paix séparée entre les Etats-Unis d'Amérique et la Hongrie a été signée lundi après-midi par le ministre des affaires étrangères et le haut-commissaire américain.

### Condamnation du meurtrier du commandant Montalègre

Le Conseil de guerre interallié, siégeant à Breslau, a condamné à cinq ans de travaux forcés Léon Joschke, le meurtrier du commandant Montalègre.  
Le Conseil a écarté l'inculpation de meurtre avec préméditation et retenu seulement celle d'homicide.

### Le milliard allemand

Le Président de la Banque d'Empire, M. Glafonapp, a déclaré que le milliard de marks or, destiné aux Al-

liés, et payable le 1<sup>er</sup> septembre, était versé.

Il a ajouté que la Banque d'Empire avait dû prélever à cet effet, sur ses réserves métalliques, 68 millions de marks or en dollars or, qui ont été dirigés sur New-York.

### Des passeports refusés par les Soviets

Le gouvernement russe des Soviets a refusé de délivrer des passeports aux membres de la commission russe, non officielle, qui se proposaient de se rendre dans les pays étrangers pour faire appel à la charité en faveur des régions russes où sévit la famine. Parmi les membres de cette commission se trouvaient le comte Tolstoï et M. Golovin, président de la première Douma.

### L'aide à la Russie

Le ministère des affaires étrangères a reçu confirmation par plusieurs sources de la nouvelle de la dissolution du Comité panrusse de secours pour les affamés.

Les membres de ce Comité ont été arrêtés samedi.  
D'autre part, il devient de plus en plus manifeste que le gouvernement soviétique entend prendre la direction de la distribution des vivres et des secours. Il aurait exigé, comme condition à la conclusion de l'accord avec M. Nansen, l'ouverture d'un crédit de 10 millions de livres pour les secours dont il aurait la libre disposition.

### En Russie

Les journaux soviétiques relatent que des collisions sanglantes se sont produites à Staryi-Oskol (département de Koursk) entre les réfugiés de la région du Volga et les paysans locaux.

De nombreux coups de feu ont été échangés ; il y a eu des morts et des blessés des deux côtés. La garnison rouge de Staryi-Oskol resta neutre. Les affamés, au nombre de quelques milliers, furent obligés de rebrousser chemin.

### La question irlandaise

Les troubles ont recommencé à Belfast. Des milliers de personnes ont été empêchées de se rendre à leur travail. Jusqu'ici on compte 3 morts et 23 blessés.

### Raisouli attaque les Espagnols

Les contingents de Raisouli auraient attaqué les espagnols près de Chechaouen.

### Les Espagnols attaqués au Maroc

Le Journal « El Sol » reçoit de Tétouan la dépêche suivante : Un important groupe de Maures a attaqué par surprise la position de Tefer, située à 40 kilomètres d'Alkaskar-Kadir et ses postes avancés, s'emparant de ceux-ci après un rude combat. Samedi un convoi composé de 9 hommes conduisant 2 mulets a été surpris et exterminé par les Maures près de Xexauen.

### Entre Turcs et Grecs

Le dernier communiqué officiel du grand quartier général grec se borne à signaler que la bataille sur le Sangharos continue aussi violemment. Les milieux autorisés font observer que le communiqué suffit à démentir tous les bruits relatifs à un échec grec.

(Le fleuve désigné sous le nom de Sangharos dans les télégrammes d'origine grecque est le même que celui appelé par les Turcs Sakaria. Le même fleuve est encore parfois désigné sous les noms de Sagaris ou Azala).

### Arrestation des bandits marseillais

Les brigades de gendarmerie et la police mobile de Marseille, viennent de procéder à l'arrestation de trois individus, faisant partie des bandes armées qui, ces dernières semaines, se livraient à maints attentats sur les routes de la région de Marseille.

Des mesures plus sévères vont être prises pour mettre fin aux exploits des autres bandits et opérer si possible leur arrestation.

### M. Groussier démissionne

M. Arthur Groussier, vice-président de la Chambre, a adressé à M. Raoul Péret, président, une lettre l'informant de sa décision de démissionner de ses fonctions.  
M. Groussier invoque des raisons de santé. Il avait été, en effet, absent du Palais-Bourbon, dans les dernières semaines d'avant les vacances.

### Suppression de l'indemnité de cherté de vie

La Commission des Finances, dans sa réunion de mercredi, a abordé l'examen du prochain budget.  
Elle s'est occupée de l'indemnité de cherté de vie allouée par l'Etat aux divers fonctionnaires.

Sans avoir pris de résolution définitive, la Commission semble incliner à la suppression de l'indemnité de 720 francs. Mais elle envisageait, à sa place, un système d'indemnités qui varierait avec les fluctuations du coût de la vie.  
Les dispositions projetées réaliseraient une économie de plus de 650 millions.

## CHRONIQUE LOCALE

### VERS LA BAISSÉ

Nous avons indiqué dans des numéros précédents que le prix du pain n'était pas en rapport avec le prix des farines, et comme nous le faisons observer, cet état de choses provient de ce que les farines ne sont pas taxées.

Au reste, nous lisons dans les journaux le filet suivant qui corrobore entièrement ce que nous disions.  
L'Amicale des maîtres du canton de Muret (Haute-Garonne) a protesté énergiquement auprès du préfet contre les prix actuels des farines pratiqués par le Syndicat de la meunerie du département. « Si les prix des farines, a dit l'Amicale, étaient en concordance avec le prix du blé, le pain pourrait être livré à 95 centimes ou un franc le kilo au plus, et si la population en souffre, les boulangers ne sauraient en être rendus responsables. »

La note est juste : les boulangers ne peuvent pas être rendus responsables du prix du pain. Eux, se basent sur le prix de la farine pour fixer ce prix.

Et c'est si vrai, que cette question du prix de la farine a été examinée par le Ministre de l'Agriculture. On peut dire que c'est la première fois. Il a reconnu que le prix des farines et des sons, n'était pas en harmonie avec le prix du blé.

Le Ministre de l'Agriculture, s'inspirant d'un vœu récent du conseil d'arrondissement de Vanne, n'a pas manqué de signaler cet état de choses au président de l'Association de la meunerie française, en attirant son attention sur l'intérêt qu'il y aurait à ce que le cours des farines et des sons soit mis d'urgence en concordance avec celui du blé.

Il est à souhaiter que l'invitation adressée par le Ministre de l'Agriculture soit acceptée par la minoterie, et qu'avant peu nous puissions constater une nouvelle baisse du prix du pain.

Il n'est pas normal de payer encore 1 fr. 10 le kilo de pain : la diminution sur l'ancien prix n'est pas assez sensible en raison même de la baisse considérable qui s'est produite sur le prix des blés.

Dans certaines communes, comme à Lauzerte (Tarn-et-Garonne), le prix du pain est fixé à 0 fr. 90 le kilo. Dans d'autres communes, il est fixé à 1 franc. Il y a, on le voit, une différence sensible entre ces prix et celui payé à Cahors.

### LOUIS BONNET.

### Lycée de jeunes filles

Par arrêté ministériel, Mlle Combette, Sous-Econome du lycée de jeunes filles de Dijon, a été nommée Econome du lycée de jeunes filles de Cahors.

rantie qu'elle saura assurer aux élèves de notre lycée, tout le bien-être que les familles peuvent souhaiter.

### Récompenses honorifiques

Une lettre d'éloges officiels a été adressée par le ministre de la guerre à MM. les docteurs Molinié, de Gagnac, et Ouvrieu, de Limogne, pour les soins qu'ils donnent gratuitement aux militaires de la gendarmerie.

Une lettre d'éloges officiels a été également adressée pour soins gratuits donnés aux chevaux de la gendarmerie, à MM. Lades, vétérinaire à Marcihaac, Belfara, à Gramat.

La médaille de bronze a été décernée à MM. les docteurs Vemet, à Cahors, Ayroles à Bretenoux, Malbec, à Cahors, Cambornac, à Salviac.

La médaille d'argent a été décernée à MM. Gélis, à Cahors, Rebière à Souillac, Mézard, à Vayrac, Pélissic, à Luzuch.

### Conseils municipaux

La troisième session ordinaire des Conseils municipaux du département du Lot, dite session daout, ouverte depuis le 21 août, sera close le 4 septembre.

### Associations syndicales

Les propriétaires intéressés à la construction du chemin rural de Thégra à la Saurinie et à Lacourte, ont déclaré se constituer en Association syndicale pour l'exécution des travaux sus-visés.

Par arrêté préfectoral du 11 août 1921, cette Association a été autorisée.

### Mise en circulation de jetons de monnaie

A la suite d'une conférence qui vient de se tenir dans le cabinet du ministre des finances, à laquelle ont pris part, avec les représentants des ministères des finances et du commerce, ceux de la Banque de France et de la Chambre de commerce de Paris, M. Paul Doumer a décidé de mettre progressivement en circulation les jetons de monnaie en bronze d'aluminium fabriqués depuis quelques mois à l'hôtel des Monnaies.

Les jetons de monnaie de 2 francs, 1 franc et 50 centimes remplaceront les billets de mêmes sommes émis par les Chambres de commerce au fur et à mesure de la mise hors d'usage de ces coupures.

La substitution s'opérera à partir du 15 septembre, en commençant par les billets de la Chambre de commerce de Paris, qui sont actuellement acceptés dans toute la France, de même que les nouveaux jetons auront cours sur tout le territoire et seront reçus dans toutes les caisses publiques.

Les jetons sont faits d'un bronze d'aluminium inaltérable, d'une belle couleur dorée, dont on n'a obtenu la composition qu'après de longues recherches et de nombreux essais.

Ils sont frappés par la Monnaie à raison de 10 millions de francs par mois environ.

Le stock existant à l'heure présente est de 40 millions de francs en pièces de 2 francs et de 1 franc, sur une fabrication totale prévue de 300 millions.

La frappe des pièces de 50 centimes va commencer incessamment, dès que la Monnaie aura reçu le supplément d'outillage qu'elle a commandé. Sa production mensuelle sera notablement accrue. En sorte qu'on peut compter sur une substitution totale des jetons aux coupures des Chambres de commerce, qui conservent d'ailleurs le patronage et le contrôle de la circulation des jetons, qui

constituent, ainsi que les billets qu'ils remplacent, des bons de monnaie toujours échangeables contre des billets de la Banque de France.

Si séduisants par leur aspect que soient les nouveaux jetons, il est à croire que personne n'aura l'idée de les thésauriser, leur valeur intrinsèque étant très faible par rapport à leur valeur nominale.

## CHRONIQUE SPORTIVE

La saison de rugby va bientôt s'ouvrir. Le Compound-Club Cadurcien, après une saison d'Athlétisme fort chargée, va commencer ses réunions hebdomadaires. Nous apprenons que le premier galop d'entraînement se produira le 4 septembre. Deux équipes se donneront la réplique et parmi les joueurs, nous sommes certains de voir évoluer plusieurs jeunes étoiles. Quelques joueurs, militaires du 7<sup>e</sup> R. I. actuellement en permission, ne pourront se produire dimanche mais les deux quinze n'en seront pas moins fort bien composés.

Nous serons également privés d'un nouveau venu à Cahors, as de l'Athlétisme ancien Champion de France, athlète complet, ancien 3/4 de Tarbes et Biarritz que la Compound a eu le bonheur de se réserver pour la saison prochaine.

D'autres nombreux joueurs et non des moindres ont d'ores et déjà signé ou renouvelé leurs licences, citons parmi eux :  
Arrière : Brassens, ancien équipier d'Agen, ex-joueur de l'A. C. Coussot, du Stade Bordelais, Bénéch, un nouveau.

3/4 aile, Cazeaux, de Tarbes, ex-champion de France dont le nom est très connu de tous les sportifs.  
Labro, un vrai bolide, que les Cadurciens ont pu apprécier dans les épreuves relais.

Chevalier, excellent sprinter, ex-joueur de la Caudéranaise.  
Cazenave, joueur très scientifique, 3/4 centre, Dupouy, du Stade Français, dont la réputation n'est plus à faire.

Chauvel, fort connu des Cadurciens, ex-équipier de l'A. C. Lacrampe, le petit démon... et quelques jeunes qui feront sûrement parler d'eux.

En demis, nous reverrons à la mêlée, Cadéot, dont on peut dire qu'il est bien le meilleur demi de mêlée de Cahors, l'intrépide Lascombe qui retiendra sûrement l'attention des sélectionneurs, Dunot, un jeune Argentin, et enfin Cournil...

A l'ouverture... Pas que se disputent Toulouse, Décazeville et Cahors, nous avons nommé Pailhé : ce poste pourrait être également occupé par le jeune Lacrampe qui le tint très dignement, l'an dernier.

Comme avants, les dirigeants n'ont que l'embarras du choix.  
Berbier, capitaine de l'équipe, fort connu à Cahors ex-joueur du Stade St-Gaudinois.  
Delpy, entraîneur émérite, ex-joueur du C. C. A. Briviste.

Chasteignat, qui joua à l'ouverture l'an dernier à l'A. C.  
Vialard, qui veut s'imposer ; les frères Talou, Coupy, Bosc, ancien joueur d'Agen (C. R. I. P.).  
Boutang, le pilier solide, et puissant.

Labeyrie, ancien joueur du 7<sup>e</sup> R. I. Claret, ex-équipier des P. T. T. de Bordeaux.  
Belou, ex-équipier du Stade Toulousain.

Castandet, un futur sélectionné talonnera pour l'équipe à côté de tous les as qui instrumenteront une foule de jeunes :  
De Redon, Charpentier, Soñacroup, Vincent, Balas, Gazeaux, ex-joueurs de la Quercynoise, Tavé, Cols, dont on dit grand bien... etc...

Nous donnerons dans notre prochain article, la composition définitive des équipes A et B, qui évolueront dimanche prochain sur le ground du Compound-Club Cadurcien.  
Félicitons les dirigeants de cette jeune Société, d'avoir su se réserver tant de bons joueurs, dans le seul but, de faire mieux ressortir, par le jeu plaisant d'une excellente équipe, le renom sportif de notre chère ville de Cahors.

Nota. — Nous donnerons dans notre prochain numéro un aperçu du Calendrier du C. C. C.

### Probité

Dans notre numéro de mardi, nous signalions qu'un collet marabout avait été perdu. Il a été trouvé par M. Larrieu, concierge du Théâtre, qui s'est

